



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

T + 41 21 316 05 15
F + 41 21 316 40 52
info.bic@vd.ch

L a u s a n n e

Service du développement de la Ville
et de la communication - Info presse
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
presse@lausanne.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite des études d'optimisation du m3

Les études d'optimisation du projet de m3 vont se poursuivre avec le soutien financier du Canton à hauteur de 605'000 francs. Le but est d'achever ces études avant la fin de la révision du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) qui sera déposé auprès de la Confédération à la fin juin 2012.

Au terme des études d'avant-projet de la desserte nord de Lausanne, la Ville s'est déclarée insatisfaite des performances des variantes tramway. Elle a développé une variante de métro (dite m3), dont elle a à ce jour entièrement financé les coûts, pour un montant de plus de 500'000 francs.

La Municipalité de Lausanne a demandé au Conseil d'Etat que des études d'optimisation soient conduites préalablement au dépôt du PALM révisé, auprès de la Confédération, à la fin juin 2012.

La Direction des travaux et le Département des infrastructures ont convenu du contenu des études complémentaires d'optimisation du m3 à conduire, soit les cinq points suivants :

- coûts et gains d'une synergie de maintenance avec le m2
- optimisations éventuelles résultant du système m2-m3 (interfaces, liaisons de service ou en exploitation)
- selon résultats de l'étude précédente, avant-projet de la liaison m2-m3
- étude préliminaire du dépôt-atelier du m3
- amélioration de la desserte de bus actuelle, en tant que solution alternative ou provisoire dans l'attente de la réalisation éventuelle du m3. Cette étude devrait identifier les améliorations possibles du système (aménagement de sites propres partiels, augmentation de capacité par augmentation progressive de l'offre, coûts correspondants en comparaison au m3).

Ces études sont estimées à 605'000 francs, entièrement financés par le Canton. Elles seront prises en charge par le budget ordinaire du Département des infrastructures.

Selon les conclusions de ces études, leur résultat pourrait être intégré à la révision en cours du PALM et à la sélection des projets candidats à la prochaine tranche de financement fédéral (début des travaux entre 2015 et 2018).

Les économies et synergies à étudier devraient permettre d'alléger les surcoûts du m3 par rapport à la variante tram qui seraient à la charge de la Ville de Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Service du développement de la Ville et de la communication de Lausanne

Lausanne, le 12 décembre 2011

Renseignements :

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01

Olivier François, directeur des travaux, conseiller municipal, 021 315 52 00 ou 079 332 00 01